

PLEIN(S) ÉCRAN(S) : PARTAGE DU COURT MÉTRAGE EN LIGNE DEPUIS 2016

DATES DU FESTIVAL

La huitième édition du festival aura lieu du 18 janvier au 28 janvier 2024.

CONCEPT DU FESTIVAL

Plein(s) Écran(s) est le premier festival au monde de court métrage qui se déroule en ligne sur sa page Facebook. La particularité du festival est qu'il rend accessible gratuitement un contenu de qualité auprès de la plus importante communauté en ligne au monde via les médias sociaux. Cela fait du festival une expérience unique qui permet au grand public d'interagir avec le contenu et les artisan•e•s malgré les frontières physiques qui les séparent de l'offre culturelle. Plein(s) Écran(s) désire créer à plus grande échelle une des plus grandes forces d'un festival, soit la rencontre entre les créateur•rice•s et le public.

Abonnez-vous à notre page FB dès maintenant! : <https://www.facebook.com/pleinsecrans/>

MISSION

Plein(s) Écran(s) est un organisme de diffusion principalement en ligne et en salle dont la mission est la découvribilité et la démocratisation du contenu court auprès du grand public par la promotion et le rayonnement des talents du court métrage au Québec, en région et à l'international.

APPEL DE FILMS QUÉBEC

Plein(s) Écran(s) est un festival de courts métrages se déroulant sur Facebook. La huitième édition du festival aura lieu du 8 janvier au 28 janvier 2024.

1. ADMISSIBILITÉ DES ŒUVRES

Court métrage québécois, toutes langues originales admissibles, d'une durée maximale de 30 minutes (voir annexe 1.1) Plein(s) Écran(s) invite et encourage les soumissions de films des cinéastes s'identifiant à des communautés marginalisées.

1.1. ŒUVRES QUÉBÉCOISES

Est admissible toute œuvre audiovisuelle québécoise produite après le 1er janvier 2022.

Pour être considérée comme québécoise, l'œuvre doit satisfaire à au moins trois (3) des cinq (5) conditions suivantes, avec obligatoirement une (1) des conditions 1 ou 2 :

1. Elle est réalisée ou coréalisée par un•e Québécois•e* ;
2. Elle est scénarisée ou coscénarisée par un•e Québécois•e* ;
3. Elle est produite ou coproduite par une entreprise québécoise ;
4. Au moins un des rôles principaux est joué par un•e Québécois•e* ;
5. Un•e Québécois•e* a exercé l'une des fonctions clés de création suivantes : direction de la photographie, direction artistique, montage de l'image, conception sonore et composition de la musique du film. Pour les films d'animation : direction de l'animation et design des personnages.

*Nous considérons qu'un•e Québécois•e est quelqu'un qui réside au Québec pendant un minimum de six (6) mois plus un (1) jour par année.

2. CATÉGORIES ADMISSIBLES

- FICTION : tous les genres sont admissibles (horreur, science-fiction, drame, comédie, romance, western, fantastique, thriller, etc..)
- DOCUMENTAIRE
- ANIMATION
- ART & EXPÉRIMENTAL : Film d'art, de danse, vidéo poème, expérimentation.
- FILM ÉTUDIANT: Film réalisé dans le cadre d'une formation en cinéma ou équivalent de niveau collégial ou universitaire.
- AUTRE : Toute autre œuvre cinématographique audiovisuelle.

3. SECTIONS

COMPÉTITION OFFICIELLE

Tous les films québécois, sélectionnés au Festival Plein(s) Écran(s), sont éligibles à la compétition officielle sur Facebook.

IMPRESSION(S)

Depuis 2021, Plein(s) écran(s) présente une sélection de films québécois sur sa page Instagram dans la section IGTV. Ce volet permet de présenter des films plus courts, ayant une vocation artistique et expérimentale.

CARTE BLANCHE

La carte blanche met en valeur une sélection de films parfois internationaux ou encore invite un organisme ou un festival de cinéma à présenter un contenu de curation selon une thématique.

4. SOUMISSION

4.1. INSCRIPTION FORMULAIRE OBLIGATOIRE

Les inscriptions doivent impérativement se faire en remplissant le formulaire en ligne disponible sur la page Facebook et le site de Plein(s) Écran(s).

Aucune inscription non officielle par courriel, téléphone ou en personne ne sera considérée.

4.2. DATE LIMITE SOUMISSION

La date limite pour soumettre une œuvre et remplir le formulaire en ligne est le **15 août 2023**.

Le festival se réserve le droit de refuser une œuvre qui ne respecte pas les délais d'inscription.

4.3. FRAIS D'INSCRIPTION

Le festival Plein(s) Écran(s) est un festival de films compétitifs. Tous les films sélectionnés, exceptés les programmations invitées, courent la chance de gagner un prix. De plus, des droits de diffusion à la hauteur de 150,00\$ sont remis à l'ayant-droit pour une diffusion, si votre film est sélectionné.

Tarif unique et régulier (avant taxes) : 10,00\$ CAD

Montant forfaitaire : Pour tout•e soumissionnaire désireux soumettre plus de 5 films, des montants forfaitaires sont disponibles. Veuillez nous contacter à festival@pleinsecrans.com.

Veillez noter que pour un souci d'équité auprès de tous•tes nos soumissionnaires, aucun frais de soumission ne seront acquittés. Aucun remboursement ne sera remis pour une erreur de soumission, merci d'être vigilant•e.

4.4. REQUIS POUR LA SOUMISSION

Via le formulaire en ligne :

- 1 lien de visionnement en ligne téléchargeable, avec mot de passe le cas échéant;
- 3 à 5 photos du film en haute résolution (jpg.);
- Image de l'affiche du film en haute résolution (jpg.)
- 1 photo du/de la cinéaste;
- La biographie du/de la cinéaste;
- La filmographie du/de la cinéaste;
- Liste des sélections en festivals et prix remportés.

5. SÉLECTION

5.1. PLEIN(S) ÉCRAN(S) À L'ANNÉE

En soumettant votre film à ce formulaire, ce dernier devient admissible afin d'être programmé pour l'une de nos activités durant l'année, notamment sur notre Patreon.

Cela veut dire que nos programmeurs•trices pourront choisir votre film, même si celui-ci n'a pas été sélectionné pour le festival en ligne, afin de faire partie de la programmation d'une activité hors des dates du festival. Vous serez avisé•e de cette sélection et votre autorisation vous sera toujours demandée pour la diffusion de votre film.

5.2. OEUVRES SÉLECTIONNÉES

La réponse sera communiquée par courriel aux soumissionnaires en novembre 2023.

Toute sélection est finale et doit demeurer confidentielle jusqu'au dévoilement de la programmation (date à confirmer).

5.3. MATÉRIEL À FOURNIR

Advenant une sélection du matériel obligatoire vous sera demandé :

- 1 copie numérique du film (H.264, 1920x1080, 25 mbits/sec min)
- Version originale française, un fichier de sous-titres en anglais est requis (srt.)
- Version originale anglaise, un fichier de sous-titres en français est requis (srt.)
- Version originale toutes autres langues, un fichier de sous-titres français et un fichier de sous-titres anglais sont tout 2 requis (srt.)

6. FACEBOOK

Nous ne voulons pas censurer le contenu des courts sélectionnés. Toutefois, Facebook nous impose certaines réalités hors de notre contrôle au niveau du contenu (ex: violence et sexualité explicite) et de la promotion de celui-ci. Vous serez avisé•e de la situation associée à la promotion de votre court métrage si celle-ci est particulière. La possibilité de diffuser le film en ligne via notre site internet pendant 24h seulement est une solution qui a déjà été utilisée pour contourner ces enjeux. Merci de votre compréhension.

7. AYANT DROIT

L'ayant droit déclare et garantit qu'il/elle détient tous les droits, incluant les droits de propriété intellectuelle et de propriété privée, titres et intérêts sur l'œuvre qu'il/elle soumet. L'ayant droit (ou le•la responsable de l'inscription, le cas échéant) garantit que l'œuvre qu'il ou elle soumet est entièrement originale et qu'aucun de ses éléments n'enfreint le droit à la vie privée, à l'honneur et à la réputation d'une tierce partie.

En vertu des garanties susmentionnées, l'ayant droit s'engage à prendre fait et cause et à indemniser Plein(s) Écran(s) pour tous dommages, dépenses, frais et coûts raisonnables encourus ou subis par lui/elle à la suite de toute poursuite intentée par un tiers en raison de la non-conformité à l'une ou l'autre des déclarations et garanties qui précèdent.

Si l'ayant-droit ne respecte pas ses conditions, son film peut être retiré de la programmation du festival à tout moment.

8. OFFRE EN RAPPEL

L'offre en rappel a été mise en place suite à un besoin de notre public d'avoir plus de temps pour revoir les films. Cette offre est payante pour ne pas entrer en conflit avec notre offre gratuite et le momentum du festival. L'offre en rappel permettra de revoir les œuvres dans une durée limitée sur notre page Patreon. Uniquement les abonné•e•s pourront avoir accès à ce volet spécial. Une autorisation vous sera demandée afin que votre film soit disponible dans ce volet. Plein(s) Écran(s) est gratuit depuis 6 ans et cela permet d'augmenter la découvrabilité et la démocratisation du court. Toutefois, l'organisme veut garder sa priorité d'offrir de bon droits de diffusion et pour cela, le festival doit générer un minimum de revenu autonome. Soutenir notre page Patreon est donc l'occasion de soutenir les ayants-droits, puisque cet argent est directement investi afin de payer plus de films pour voir plus de films :)

9. AUTORISATION

En cliquant sur j'accepte les règlements, l'ayant droit atteste qu'il/elle a pris connaissance de tous les règlements ci-haut et accepte les modalités suivantes:

- Que son film soit diffusé sur la page Facebook du festival et sur le site simultanément, gratuitement, pour une durée de 24 heures;
- (Section Impression(s)) que son film soit diffusé et disponible pendant la durée du festival sur la page Instagram, dans la section IGTV de @pleinsecrans.
- Que le territoire couvert par le festival est le monde;
- Que les photos, extraits et bandes-annonces fournis seront publiés sur la page de l'événement à des fins promotionnelles;
- Que le festival créera des extraits et/ou des GIFs animés à partir du film à des fins promotionnelles;
- Qu'il/elle atteste qu'il/elle est détenteur de tous les droits de diffusion du film (images, musique, etc.);
- Qu'un film lauréat sera rediffusé le lendemain de la remise de prix pour une durée de 24 heures;

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'équipe de Plein(s) Écran(s) à festival@pleinsecrans.com.

Veuillez noter que les inscriptions incomplètes ne seront pas considérées